

Explosion et incendie dans une cuvette de rétention de déchets de solvant

Home » Explosion et incendie dan

Rechercher parmi nos 50 000 accidents et publications



N° 55665 - 23/06/2020 - FRANCE - 57 - HEMING

C23.51 - Fabrication de ciment



Vers 13h50, un opérateur détecte une fuite de déchets de solvant en salle des pompes d'une cimenterie. Il alerte la salle de contrôle. La fuite se situe entre 2 fours de co-incinération sur la boucle d'alimentation en déchets dangereux. Pendant ce temps, un capteur de niveau haut se déclenche au niveau d'une rétention. Une explosion se produit suivie d'un départ de feu. L'exploitant alerte les pompiers. Le POI est déclenché. L'usine est évacuée, les fours arrêtés et l'alimentation électrique est coupée. Les vannes de confinement des eaux incendie sont fermées. Un important panache de fumées se dégage. L'incendie se propage à plusieurs éléments de la structure. Les pompiers éteignent l'incendie à l'aide de lances à mousse et à eau à 15h10. Les secours prennent en charge 2 employés sans les transférer à l'hôpital. 25 élèves d'une école sont confinés à l'intérieur de leur établissement pendant 2 h. Le trafic ferroviaire est ralenti dans la zone pendant 50 minutes et la route départementale à proximité est coupée. Un chômage de longue durée impacte 130 personnes.

La cause de l'incendie serait l'inflammation d'une flaque de 10 t de déchets de solvant dans la rétention de 100 m³. Le matin de l'événement, une intervention de maintenance a nécessité la mise en sécurité de l'installation et la purge de la boucle d'alimentation. Lors du redémarrage, la vanne de purge n'a pas été refermée. La source de l'inflammation serait un point chaud au niveau des pompes de circulation de l'air chaud des fours.

Des analyses sur les eaux du bassin de confinement des eaux d'extinction ainsi que sur les déchets d'absorbants sont réalisés par l'exploitant et en attente de décision sur la filière d'élimination.

L'inspection des installations classées demande à l'exploitant une étude sur l'impact environnemental et sanitaire du sinistre.

Un départ de feu s'est déjà produit sur le site en 2017 (ARIA 50179).